

Séance du 24 août 2022

**Résumé des points
inscrits à l'ordre du
jour**

Séance publique

Informations – Commune –Modification Budgétaire n°1 de l'exercice 2022 - Réformation de la tutelle

La modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2022 de la Ville de Chimay votée en séance du 29 juin 2022 a été réformée par la Tutelle.

MARCHES PUBLICS - Fournitures et poses de quatre portiques de balançoires et de trois ressorts dans plusieurs villages d'entité de Chimay. Approbation des conditions du marché à consulter.

Le Conseil communal est invité à approuver le cahier des charges n°2022-044 « Fournitures et poses de quatre portiques de balançoires et de trois ressorts dans plusieurs villages d'entité de Chimay » établi par le service Comptabilité. Le montant estimé s'élève à 34.297,52 HTVA ou 41.500€, 21% TVAC.

Le marché passera par la procédure négociée sans publicité préalable. Le crédit permettant cette dépense est inscrit à l'article 764/72154 (projet n° 20220056) du budget extraordinaire 2022 de la Ville de Chimay.

Approbation des comptes 2021 de l'Asbl Défi.

Le Conseil doit se prononcer concernant l'approbation des comptes 2021 de l'ASBL DEFI ainsi que le versement du solde de la subvention 2022 pour un total de 100.000€.

MARCHES PUBLICS - Fournitures des plants forestiers pour la Ville de Chimay. Approbation des conditions du marchés.

Le Conseil communal est invité à approuver le cahier des charges 2022-040 « Fournitures des plants forestiers pour la Ville de Chimay » établi par le service Comptabilité. Le montant estimé s'élève à 16.528,93€ HTVA ou 20.000€ 21% TVAC.

Le marché passera par la procédure négociée sans publicité préalable. Le crédit permettant cette dépense est inscrit à l'article 640/124-02 du budget ordinaire 2022 de la Ville de Chimay.

Renouvellement des Gestionnaires de Réseaux d'Electricité (G.R.D.) pour les communes de Beaumont, Chimay, Couvin, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance - Avis de la Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE) - Confirmation des explications complémentaires des Bourgmestres.

Le Conseil est invité à apporter des précisions complémentaires sur les motivations de la délibération du conseil communal du 9 février 2022, décidant de proposer à la Région wallonne de désigner l'Association intercommunale d'Electricité du Sud-Hainaut (A.I.E.S.H.) en qualité de gestionnaire du réseau d'électricité sur le territoire de la commune pour les vingt prochaines années.

Compte 2021 fabrique d'église Villers-La-Tour.

La fabrique d'église Saint-Géry à Villers-la-Tour a remis pour approbation la délibération du 16/06/2022 relative à son compte pour l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce compte.

CRHM - Protocole d'Accord 2023-2025 : propositions d'actions

Le Conseil est invité à émettre un avis FAVORABLE sur le projet de protocole d'accord 2023- 2025 rédigé par le Contrat de rivière Haute Meuse et de retenir principalement les propositions suivantes :

A charge de la Ville de Chimay :

- Valorisation didactique de mares/étangs pour le public scolaire et le grand public ;
- Suivis, entretiens et remplacement des panneaux routiers signalétiques des cours d'eau ;
- Autoriser le Contrat de rivière à effectuer sa mission d'inventaire de terrain sur le cours d'eau dont il (Commune , Province , SPW) a la gestion durant la période du PA;
- Engagement moral de la commune de Chimay de financer le CRHM pour la durée du Protocole d'Accord 2023- 2025, dans le respect de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 novembre 2008 relatif aux Contrats de rivière **pour un montant pour l'année 2023 de 3.326 euros** (*)

A charge de la cellule de coordination du CR Haute - Meuse et des éventuels autres partenaires impliqués dans celles-ci:

- Gestion de petits massifs de renouées asiatiques (Plante exotique envahissante) ;
- Gestion de la balsamine de l'Himalaya et du solidage du Canada sur le Bassin de l'Eau Noires et du Virion avec les partenaires locaux ;
- Poursuivre la concertation entre acteurs belges et français dans le bassin versant de la Wartoise afin de maintenir la labellisation " Site Rivières Sauvages" de l'Artoise en France
- Labellisation de l'Eau Noire en site " Rivière Sauvage";
- Promouvoir les atlas du Karts de la CWEPS par l'intermédiaire de point de vente locaux.

Appel à projets - Coeur de village 2022-2026

Un appel à projets à destination des communes de moins de 12.000 habitants - cœur de village 2022-2026 – a été lancé par le SPW infrastructure.

Une thématique concerne la création d'espaces publics polyvalents, durables et plus faciles à entretenir ou plus globalement l'amélioration du cadre de vie.

Dans ce cadre le Conseil est invité à valider le dépôt d'une candidature de la Ville de Chimay avec pour projet la réhabilitation du centre de Bourlers.

Ceci permettrait d'apporter des solutions en suite des inondations de 2021 tout en améliorant l'espace public et particulièrement la convivialité et la sécurité de celui-ci.